

Contrat d'engagements - Volailles

« Les paniers de la Sèvre » - Saison estivale 2018

Le Producteur	Hélène Bailly	L'adhérent	Nom :
	La Ferme de l'Oucherie		Prénom :
	79 310 Mazière en Gâtine Tél : fermeoucherie@yahoo.fr		

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements ci-dessous :

Engagement de l'adhérent : pré-financer la production

Engagements du producteur :

- Livrer des produits de qualité, frais, de saison, de sa ferme
- Être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée de la production
- Être transparent sur ses méthodes de travail

Engagements communs :

- Partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs...)
- Participer à la vie de l'association (Assemblée Générale, animations...)
- Faciliter les échanges entre producteur, adhérent et association

Les modalités de paiement

En chèque à l'avance : 1, 2 ou 3 chèques pour la saison, à l'ordre de **Hélène Bailly**.

Dans un souci de justesse des prix, la productrice notera le poids de chaque poulet distribué pour réajuster en fin de contrat le prix exact.

Eté 2018		Prix Unitaire	31/05/18		28/06/18		27/09/18	
			Qté	Prix total	Qté	Prix total	Qté	Prix total
Poulets	Petits (1,6 à 1,8kg)	15,30 €						
	Moyens (1,9 à 2,1kg)	18,00 €						
	Gros (>2,2kg)	19,80 €						
Prix total par livraison								

Banque	Nom banque			
	N° chèque			

Dates des distributions

Les distributions auront lieu les jeudis indiqués de 18h15 à 19h30 à la Maison de quartier des Brizeaux, 67 rue des Brizeaux, 79000 Niort

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique...), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents et l'agriculteur partenaire.

Ce bulletin sera conservé par l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

Fait à _____, le _____, Nom et signature de l'adhérent _____, de l'agriculteur _____